Pièces à fournir dans le cadre de la constitution d'une société

Pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier de constitution de société

- Coordonnées des associés : Fiches renseignements état-civil (voir rubrique L'office vous informe)
 - Extrait acte de naissance et de mariage des associés.
 - Livret de famille des associés.
 - Copie jugement de divorce.
 - Carte d'identité ou carte de résident.
 - Contrat de mariage des associés.
 - Extrait K bis, certificat de non faillite et statuts mis à jour.
 - <u>Si Apport en nature</u> : fournir les mêmes documents que pour une vente immobilière en fonction du type de bien apporté.
 - Objet social de la société.
 - Siège social de la société avec autorisation du propriétaire de l'immeuble.
 - Montant du capital et répartition entre les associés.

<u>Provision préalable lors du dépôt du dossier</u> : 450 Euros par virement à l'ordre de la SCP RIOLS MERIC-AURIOL



SCP RIOLS -MERIC AURIOL NOTAIRES ASSOCIES 34 RUE ALBERT SOUBIES 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

